

**Ministry of Education**

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

**Ministère de l'Éducation**

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



Le 17 septembre 2012

Chères collègues,  
Chers collègues,

La semaine dernière, je vous ai écrit au sujet de l'adoption de la *Loi de 2012 donnant la priorité aux élèves* et des prochaines étapes. Aujourd'hui, je m'adresse à vous pour vous encourager à éclairer toute confusion chez les parents sur les activités parascolaires.

Comme vous le savez, certains groupes et personnes choisissent de se retirer des activités parascolaires et bénévoles. Il peut s'agir entre autres d'accompagner des élèves dans des sorties scolaires, d'entraîner des équipes de sport et de surveiller des activités après l'école.

Pour que les parents et tuteurs sachent quelles activités sont offertes à leurs enfants, je vous encourage à améliorer les communications avec eux sur ce sujet. La meilleure façon de le faire varie selon le conseil scolaire, mais je vous demanderais de prendre des mesures pour dissiper la confusion et fournir des renseignements utiles aux parents de votre conseil.

Vous pourriez par exemple afficher des informations sur le site Web du conseil ou de vos écoles, les publier régulièrement dans le bulletin du conseil ou des écoles ou les envoyer par messagerie vocale aux parents dont les enfants seraient touchés par ce changement de la situation de leurs activités.

La rentrée des classes est souvent un moment mouvementé dans les meilleures circonstances. Je vous encourage donc à réduire toute confusion supplémentaire concernant les activités parascolaires.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec moi ou mon bureau au 416 325-2600.

En vous remerciant encore de votre soutien aux élèves et à leurs familles, je vous prie d'agréer, chères collègues, chers collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre de l'Éducation,

George Zegarac